

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Institut National de Recherche Agronomique d'Algérie (I.N.R.A.A)



Prix de la Meilleure Publication de l'INRAA

Edition 2021

Avril 2021

Prix de la Meilleure Publication de l'INRAA

REGLEMENT

Objectifs :

La recherche agronomique joue un rôle déterminant dans le développement économique et social du pays, à la fois comme pourvoyeur de nouvelles connaissances en sciences agronomiques et surtout comme interface permettant de transférer ces connaissances vers le monde agricole sous forme de techniques et d'innovations adaptées à ses besoins.

Par ailleurs, une des missions de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) est de contribuer à la valorisation des résultats de la recherche en veillant notamment à leur diffusion, à leur exploitation et à leur utilisation.

A cet effet, l'INRAA organise la deuxième édition du prix de la meilleure publication. Cette distinction a pour but de :

- Encourager la production scientifique au sein de l'institut et évaluer les résultats de la recherche.
- Décloisonner le savoir et encourager la recherche agronomique en lui offrant une audience élargie.
- Créer une dynamique d'échange entre le monde de l'édition et celui des instituts de recherche et encourager un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leur savoir.
- Soutenir, récompenser et mettre en lumière les travaux des chercheurs de l'INRAA.

Périodicité :

Les prix sont décernés chaque année à un maximum de 5 lauréats au cours du mois de septembre lors d'une cérémonie officielle.

Récompense :

La nature des trois (03) premiers prix du concours et des deux (02) prix d'encouragement sera déterminée par la Direction.

Jury :

Les membres du jury seront désignés par le Directeur de l'INRAA, sur proposition du comité d'organisation. Le panel du jury sera pluridisciplinaire et composé de quatre (4) à cinq (5) scientifiques reconnues, appartenant aux universités ou aux centres et instituts de recherche des secteurs de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, présidé par un chercheur de l'INRAA.

Candidature :

Pourra prétendre à la candidature, l'ensemble des chercheurs de l'INRAA ayant à leur actif une ou plusieurs publications à faire valoir.

Types de publications :

- Articles ;
- Publication d'un ouvrage ou d'un chapitre dans un ouvrage collectif ;

Caractéristiques de la publication :

- Langue de rédaction : Arabe – Français - Anglais.
- La publication présentée par l'auteur doit être datée de l'année 2020.

Critères d'acceptation des candidatures :

- Ne seront pris en considération que les articles et les communications parus et les chapitres d'ouvrages édités ;
- Lorsque l'article comporte plusieurs auteurs, ne seront retenues que les publications où le candidat est premier auteur ;
- Les grilles d'évaluation sont élaborées par le jury ;

Critères d'évaluation pour le prix de la meilleure publication :

1. Publication dans une revue nationale ou internationale
2. Publication des travaux de recherches réalisés en Algérie
3. Impacts socioéconomiques des résultats de la recherche
4. Date de la publication (2020)

Dates importantes :

- Date limite de réception des publications : Le 15 Mai de l'année en cours.
- Date de proclamation des résultats : Le 10 septembre de l'année en cours.
- Date de la cérémonie de remise des prix : La semaine du 26/09 au 30/09 de l'année en cours.

Attribution du prix :

- a) Seront récompensées les trois (03) meilleures publications, ainsi que le 4^{ème} et 5^{ème} par des prix symboliques.
- b) Le premier prix sera attribué au lauréat en reconnaissance des efforts fournis pour rehausser et impulser la recherche agronomique.
- c) Les membres du jury ainsi que ceux du comité d'organisation ne pourront être candidats au prix.
- d) Les résultats du jury ne seront susceptibles d'aucun recours.